RESERVATION DES COURTS PAR INTERNET

MODE D'EMPLOI

Quand et pour qui ?

A partir du Lundi 23 septembre 2013 pour tous les licenciés du TCAPM à jour de leur cotisation.

Quels terrains ?

8 courts (Mazamet et Pont de l'Arn). Les 2 terrains extérieurs en quick de Mazamet sont en accès libre

Réservations

- Ouverture des terrains 1, 3, 5, 6 et 7 de 8h à 23h
- Ouverture des terrains 2, 4 et 8 de 7h30 à 22h30
- 48h avant
- 1h de réservation par personne (exception pour les doubles : 2h)
- Réservation obligatoire pour 2 personnes
- Possibilité d'annuler sa réservation 30min avant

Pour les adhérents ne disposant pas d'accès à Internet à leur domicile, le TCAPM met à disposition un ordinateur connecté disponible au club house de Mazamet en présence d'Eric Mialhe, agent d'accueil du TCAPM. (aux heures d'ouverture et de présence)

Chaque adhérent doit avoir un identifiant et un mot de passe (Identifiant et mot de passe de l'Espace du licencié FFT) si vous n'avez pas d'identifiants, il vous faut en créer un sur le site :
http://ww2.fft.fr/action/espace_licencies/login.asp (voir procédure ci-jointe)

La procédure de réservation

1 – Allez sur le site Internet du TCAPM à l'adresse : www.tcapm.fr et cliquez sur l'icône « Je réserve mes terrains »
(Vous pouvez aussi aller directement sur le site http://www.adoc.appli-fft.fr)

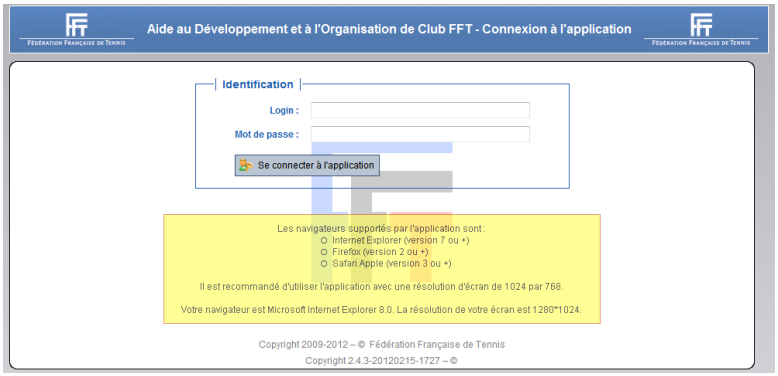
Aide au Développement et à l'Organisation de Club FFT - Connexion à l'application
Identification
Login :
Mot de passe :
Se connecter à l'application
Les navigateurs supportés par l'application sont :
Internet Explorer (version 7 ou +)
Firefox (version 2 ou +)
Safari Apple (version 3 ou +)
Il est recommandé d'utiliser l'application avec une résolution d'écran de 1024 par 768.
Votre navigateur est Microsoft Internet Explorer 8.0. La résolution de votre écran est 1280*1024.
Copyright 2009-2012 – © Fédération Française de Tennis

2 –Saisissez vos identifiants (Login et mot de passe) et cliquez sur « Se connecter à l'application »

Quand vous êtes connecté, comment RESERVER ?
Deux affichages sur votre écran sont possibles :

- Par court, le court choisi est affiché sur un période de 8 jours
- Par jour, tous les courts sont affichés pour la journée choisie

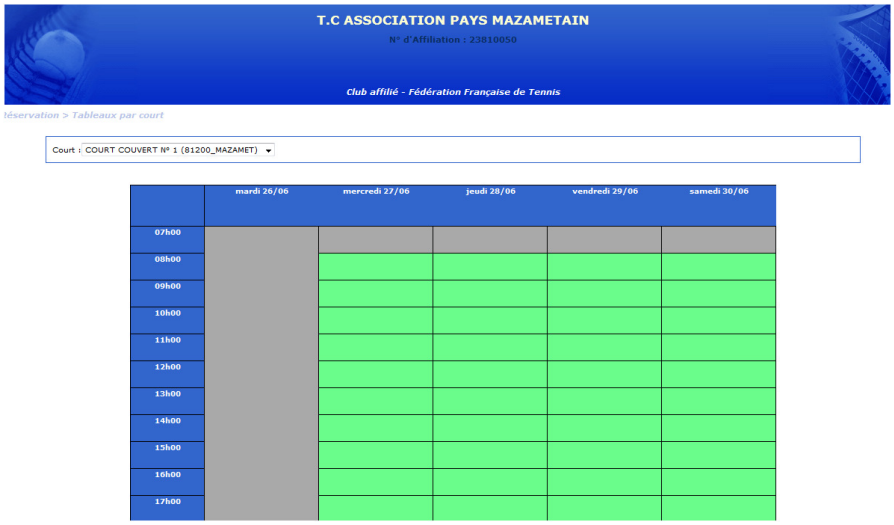

Pour réserver cliquez sur le créneau souhaité (en vert) et renseignez dans le cadre qui apparait le nom de votre partenaire (Aide à la frappe : dès que vous avez inscrit les deux premières lettres du nom, une sélection des joueurs du club apparait).
Un email lui sera envoyé immédiatement et automatiquement, lui confirmant la réservation.

Les créneaux réservés par le club (Ecole de tennis, cours collectifs, Interclubs) s'affichent en bleu
Les créneaux réservés par les adhérents s'affichent en rouge
Les créneaux non occupés s'affichent en vert

La fenêtre proposée permet de sélectionner le type de cotisation utilisée :
« Adhésion » doit être sélectionnée pour jouer avec un adhérent du TCAPM qu'il conviendra de désigner en saisissant le début de son nom

Réservation pour le joueur
Date mercredi 29 février 2012
Court Court n°1 intérieur
Début 08:00
Fin 09:00
Cotisation Adhésion adulte 110
Et gou
Cotisation
GOURY Axel (2000 - 8282876 A - 2012 - 30/4)
GOURY Bastien (2002 - 6079451 Y - 2012 - 30/5)
GOURY Olivier (1969 - 5697171 B - 2012 - 15/4)
Enregistrer

Cliquer sur le nom de l'adhérent et valider votre réservation en cliquant sur **« ENREGISTRER »**

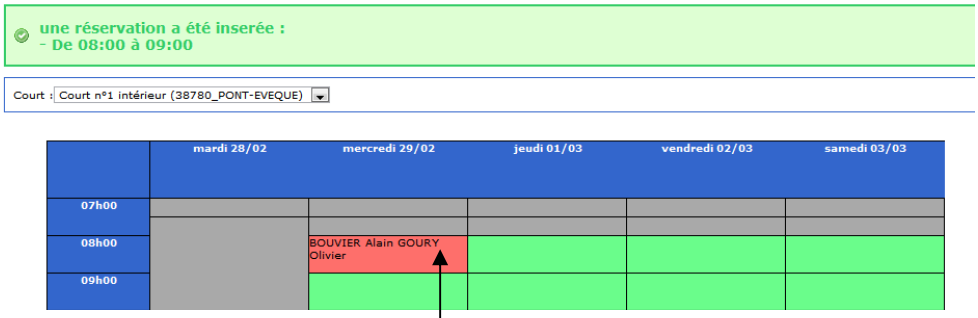

La réservation s'affiche alors en rouge sur le créneau choisi.

L'adhérent désigné comme partenaire va recevoir directement un email l'informant du jour, du court et de l'horaire concernés par la réservation. Afin d'éviter les mauvaises surprises, vous pouvez imprimer votre réservation.

Mes réservations

Ceci permet de visualiser la réservation que vous avez en cours et de la supprimer si besoin en la sélectionnant avec la case en bout de ligne puis en confirmant avec le bouton **« SUPPRIMER »**

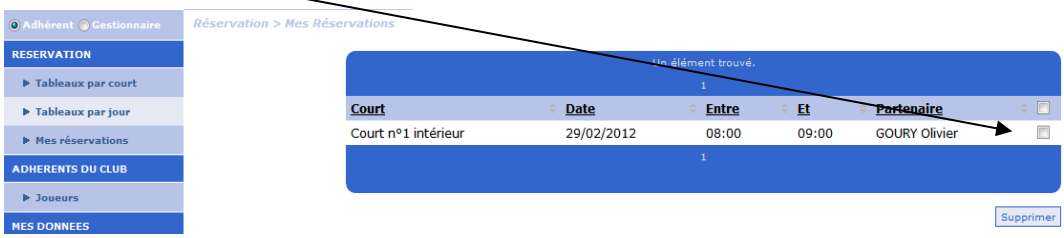

Il est aussi possible de supprimer une réservation en cours simplement en cliquant sur le créneau réservé puis en validant par OK la fenêtre affichée ci-dessous.

La page à l'adresse www.adoc.appli-fft.fr indique :
Etes-vous sûr(e) de vouloir supprimer la Réservation du 29 février 2012 de 08h00 à 09h00 sur le court Court n°1 intérieur ?
OK
Annuler

Vous pouvez supprimer une réservation 30min avant afin de libérer le terrain et de permettre ainsi aux autres adhérents de pouvoir le réserver.

LA GESTION DE VOTRE PROFIL ADHERENT

ADOC propose d'autres fonctions accessibles aux adhérents

MA FICHE :

Ce sont tous les renseignements vous concernant et que vous devez tenir à jour. Aussi vous pouvez autoriser l'affichage de votre nom comme joueur du club avec vos coordonnées et indiquer si vous rechercher un partenaire et dans quels créneaux.

JOUEURS :

N'apparaissent dans cette rubrique que les joueurs qui en ont autorisé la parution (voir l'onglet « Ma fiche »). Cette rubrique permet entre autre de trouver un partenaire de jeu.

PREINSCRIPTION :

Vers le mois de juin, le TCAPM affichera les différents tarifs pour l'année suivante et vous pourrez vous préinscrire.

POUR SE DECONNECTER :

A la fin d'une connexion à ADOC, il est impératif de se déconnecter en cliquant sur le bouton Se déconnecter présent en bas et à gauche de l'interface.

Néanmoins, en cas d'oubli, les sessions se réinitialisent automatiquement après deux minutes d'inactivité.

En cas de problèmes vous pouvez vous adresser aux membres du bureau du TCAPM

Contactez **Sébastien TAILHADES**
Correspondant du TCAPM au **06.67.96.94.55**

Ou adressez un email à l'adresse suivante :
tcapm.communication@gmail.com

Le TCAPM vous souhaite une bonne utilisation de l'application ADOC !

L'ESPACE DU LICENCIE DE LA FFT

Pour pouvoir réserver les terrains du TCAPM par Internet, vous devez OBLIGATOIREMENT avoir un ESPACE DU LICENCIE FFT.
Pour cela allez sur le site de La Fédération Française de Tennis : www.fft.fr et cliquez dans le menu sur « ESPACE DU LICENCIE »

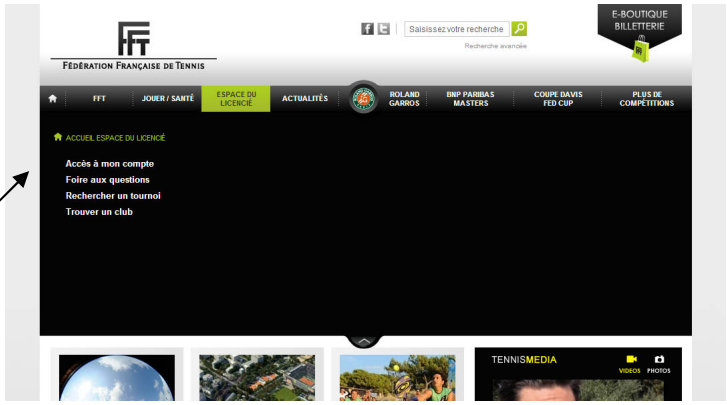

L'espace du licencié est un espace situé sur le site de la FFT, permettant à chaque licencié, d'accéder à des informations personnelles

L'accès à cet espace est soumis à la présentation d'un identifiant et d'un mot de passe spécifique.
Les identifiants d'accès à ADOC ne permettent pas d'accéder à l'espace du licencié mais, en revanche, les identifiants d'accès à l'espace du licencié permettent d'accéder à ADOC.

La connexion à l'espace du licencié nécessite la saisie de l'identifiant, du mot de passe et du pictogramme affiché

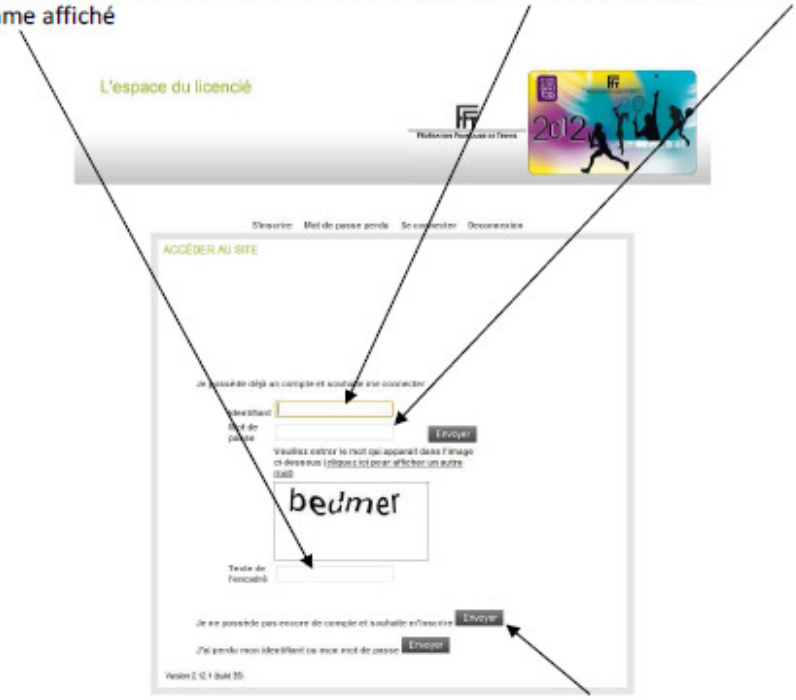

La création d'un nouveau compte se réalise en cliquant sur ce bouton. Un code club est demandé lors du processus d'inscription. **Le code club du TCAPM est : 23810050**

L'espace du licencié permet d'obtenir :

- une attestation de licence
- des informations sur les classements (historique sur 15 ans)
- des informations sur les tournois
- le palmarès de l'année en cours et des années précédentes pour l'adhérent
- le palmarès d'autres licenciés